TXMR



Produit de haute technologie, conforme aux directives européennes sur l'utilisation des biocides.

Traitement anti mérule

CAVES . FONDATIONS

- Très forte diffusion dans les maçonneries
- Pouvoir fongicide puissant



CARACTÉRISTIQUES

Concentré émulsionable à 10%.

Viscosité : fluide

Odeur : sans odeur à l'application, et après séchage

Aspect :
concentré : produit liquide incolore
Solution

FONGICIDE : Chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium 49.6% m/m (471.2 g/l)

FONCTIONS

TRAITEMENT des murs et fondations, spécialement étudié pour une **action radicale** contre les **champignons de pourriture cubique appelé MERULE.**

Fongicide puissant, il est formulé, à base d'une matière active à **large spectre d'efficacité.**

Il présente une forte diffusion dans les maçonneries et sur tous supports poreux (béton, terre cuite…) et est stable en milieu alcalin pour une action longue durée.

Concentré facilement émulsionnable, il se mélange instantanément avec l'eau par simple brassage.

MODE D'EMPLOI

Concentré à diluer :

PREPARATION Utilisation à 10%.

- 5L de concentré + 45 L d'eau
= 50 L de solution.
- 20L de concentré + 180 L d'eau
= 200 L de solution.

Prescription d'application

La mérule peut se développer dans tous les lieux confinés en situation d'humidité anormale et permanente ou proches d'une source d'humidité (remontées capillaires, fuites d'eau provenant d'une toiture, d'une canalisation, caves ou vides sanitaire non ventilés …).

Elle se propage par développement de cordonnets et peut traverser les murs.

Les étapes de traitement sont :

1) Avant tout traitement , il est impératif de supprimer toutes sources d'humidité anormales et de prévoir une ventilation des lieux …

Supprimer tout revêtement des sols et planchers masquant les surfaces (finition vernis, cire ou linoleum …).

Sur les murs, dépose des révètements tels tissus, lambris …

Mise à nu des murs, par piquage des enduits ciments, chaux ou platre pour arriver aux murs.

Brûlage, si cela est possible, par chalumeau des murs et sols afin de détruire toute fructification et filament du champignon en surface.

Injection du produit dans les murs et sols, tous les 30 cm en quinconce au 2/3 de l'épaisseur.

Terminer par une application en surface par pulvérisation, badigeon.

Evacuation de tous les déchets liés au traitement conformément à la réglementation en vigueur.

Le traitement des bois (huisseries de portes, planchers…), est effectué par un produit de traitement fongicide, par injection puis application en surface.

Conseil Pro :
Avant tout traitement, il est impératif de supprimer toute cause d'humidité.

Matériel d'application :
pistolet d'injection, pulvérisateur.

Consommation :

En injection ou pulvérisation,
5l solution/m²

- 5L de concentré = 50L de solution = environ 10m² traités
- 20L de concentré = 200 L de solution = environ 40m² traités

Nettoyage du matériel : Eau.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Durée de conservation 3 ans.

Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.com.

⚠ **A conserver sous clef et hors de portée des enfants**

n.navarre graphiste(s) 04 78 28 55 44 // REV 1 - 11/11